MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES REGIONAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le jeudi 6 novembre 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt de l'

ADMINISTRATION DES PONTS & CHAUSSEES, 5-11 RUE ALBERT 1ER A LUXEMBOURG: **FACADE**

Envergure:

échafaudage ca 800 m² enduit de façade ca 650 m² nettoyage de pierres ca 60 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de novembre 2003.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555 Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le jeudi 16 octobre 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "Soumission pour les travaux de façade à exécuter dans l'intérêt de l'Administration des Ponts & Chaussées, 5-11 rue Albert 1er à Luxem**bourg**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 8 octobre 2003 La Ministre des Travaux publics Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DES TRAVAUX **PUBLICS ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES** REGIONAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le ieudi 6 novembre 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt de l'

INSTITUT POUR ENFANTS AUTISTIQUES, 15 RUE DE CESSANGE A LEUDELANGE: COUVERTURE EN ARDOISES

Envergure:

2003.

échafaudage ca 300 m² couverture en ardoises ca 400 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. Le début des travaux est pré-

vu pour le mois de **novembre**

La durée des travaux est de 15 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions' Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555 Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi** 16 octobre 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "Soumission pour les travaux de couverture en ardoises à exécuter dans l'intérêt de l'Institut pour enfants autistiques, 15 rue de Cessange à Leudelange" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 7 octobre 2003 La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES **DIVISION CENTRALE DE LA VOIRIE**

AVIS D'ADJUDICATION

Le mercredi 19 novembre **2003 à 10.00 heures**, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à Luxembourg, 26, rue N. Adames à l'ouverture de la soumission relative à

LIAISON AVEC LA SARRE (A13) AMENAGEMENT D'UN **P&R DANS L'EMPRISE DE** L'ECHANGEUR FRISANGE

Volume des travaux:

- déblais 8.000 m³
- corps de chaussée / laitier 3.300 m
- Monocouche 3.300 m²
- pavé en béton et granit 4.000 m

Durée prévisible des travaux:

80 jours ouvrables Début prévisible des travaux:

janvier 2004

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures à partir du 15 octobre 2003 contre présentation d'une copie de virement de 250 € versés sur le compte IBAN LU13 1111 0011 4679 0000 auprès des Comptes Chèques Postaux Luxembourgeois (CCPL) au nom de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Les pièces de soumission ne peuvent être délivrées que jusqu'à 7 jours avant la date fixée pour la remise des soumissions.

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant les jour et heure respectifs à Monsieur l'ingénieur première classe, 26, rue Nicolas Adames à Luxembourg ou à la B.P. 20 / L-2010 Luxembourg, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2.1.1989 portant institution d'un cahier des charges applicables aux marchés publics de travaux et de fournitures de l'Etat.

Luxembourg, le 15 octobre 2003 La Ministre des Travaux publics Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES DIVISION CENTRALE DE LA VOIRIE

SERVICE ELECTRO-MECANIQUE

AVIS D'ADJUDICATION

Le vendredi 28 novembre 2003 à 11.00 heures, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées, à Bertrange, 25, rue du Chemin de Fer à l'ouverture de la soumission relative aux

Travaux d'installation électriques dans l'intérêt du Tunnel Gousselerbierg **Basse Tension** RECTIFICATIF

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 9 à 11.30 heures à partir du 8 octobre 2003 contre présentation d'une copie de virement de 100 € versés sur le compte IBAN LU13 1111 0011 4679 0000 auprès des Comptes Chèques Postaux Luxembourgeois (CCPL) au nom de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant le jour et heure respectifs à Monsieur le chef de service du Service Electro Mécanique, conformément aux stipulations du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003

30 juin 2003 sur les marchés publics,

Luxembourg, le 13 octobre 2003 La Ministre des Travaux publics Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DE LA **CULTURE, DE** L'ENSEIGNEMENT **SUPERIEUR**

ET DE LA RECHERCHE INSTITUT D'ÉTUDES **ÉDUCATIVES ET SOCIALES** (IEES)

POSTE VACANT

Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se propose d'engager avec entrée immédiate pour les besoins de l'Institut d'études éducatives et sociales (I.E.E.S.) à Livange/Fentange, à durée déterminée et à mi-temps (20 hres/semaine),

UN EDUCATEUR GRADUE (M/F)

L'I.E.E.S. est l'institut de l'Etat qui dispense dans ses deux sections d'études (études supérieures d'éducateur gradué et études d'éducateur) des formations notamment dans les domaines de la pédagogie spéciale et du travail avec les personnes handicapées, de l'éducation en institution, de l'orientation socio-professionnelle et de l'animation sociale, éducative et culturelle. Il cherche des collaborateurs/collaboratrices pour faire partie de son personnel enseignant et administratif. Les collaborateurs/collaboratrices participeront aux travaux d'administration, d'organisation et de coordination inhérents au fonctionnement de l'institut ainsi qu'aux tâches d'enseignement et de recherche scientifique.

Le candidat doit être détenteur/détentrice

- a) du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme reconnu équivalent par la législation et la réglementation luxembourgeoises;
- b) du diplôme luxembourgeois d'éducateur gradué ou d'un diplôme reconnu équivalent par la législation et la réglementation luxembourgeoises;
- c) faire preuve d'une connaissance suffisante des trois langues usuelles du pays: le luxembourgeois, le français et l'allemand.

Préférence sera donnée aux candidat(e)s pouvant se prévaloir d'expériences professionnelles dans

- un ou plusieurs secteurs des domaines susmentionnés.
- l'enseignement
- le domaine de l'administration d'une institution.

Une expérience professionnelle dans le domaine de l'administration et de la gestion d'institutions est considérée comme avantage.

portant exécution de la loi du Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande avec curriculum vitae, certificats et diplôme au Directeur de l'Institut d'études éducatives et sociales (I.E.E.S.), B.P. 21, L-3206 Roeser, pour le 25 octobre 2003.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES REGIONAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le mercredi 5 novembre **2003 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux ci- après à exécuter dans l'intérêt du

LYCEE TECHNIQUE JOSEPH **BECH A GREVENMACHER: ENLEVEMENT DE DIFFE-RENTES APPLICATIONS CONTENANT DE L'AMIANTE**

Envergure:

- démontage et évacuation
- de tuyaux d'aération en amiante - ciment 150 m
- d'appareils de chauffage à accumulation 64 pcs
- d'appareils de chauffage à accumulation construits en faïence 285 m

- divers

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de janvier **2004**.

La durée des travaux est de 40 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555 Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le jeudi 16 octobre 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Une visite obligatoire des lieux sera organisée le 27 octobre 2003 à 15.00 heures. Rendez-vous sur place.

Les pièces conformes aux

prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grandducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "Soumission pour les travaux d'enlèvement de différentes applications contenant de l'amiante à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10,

rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 10 octobre 2003 La Ministre des Travaux publics Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DES TRAVAUX **PUBLICS**

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES REGIONAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le lundi 10 novembre 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt du

LYCEE TECHNIQUE **MICHEL LUCIUS LUXEMBOURG: ZINGUERIE**

Envergure:

- couvertine en zinc développement ca 520 m/m
- ca 150 m

ca 150 m

profilé en zinc développement 600 m/m

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de **décembre** 2003.

La durée des travaux est de 10 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555 Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le jeudi 16 octobre 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grandducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "Soumission pour les travaux de zinguerie à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Michel Lucius à Luxembourg" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 10 octobre 2003 La Ministre des Travaux publics Erna Hennicot-Schoepges



Aidez-nous à défendre les droits des enfants. CCP 5152-11

Fondation Kannerschlass